

Q. Vous ne croyez pas qu'il y en ait eu ?—R. Je n'en connais aucune.

M. ST. GEORGE BOSWELL est assermenté.

*Interrogé par M. Osler :*

Q. Quelle était la position que vous occupiez concernant les travaux du havre de Québec ?—R. Pendant une grande partie du temps j'ai été sous ingénieur.

Q. A partir de quand ?—R. De 1877 jusqu'à la mort de M. Boyd.

Q. A partir de 1877 et en continuant comme sous-ingénieur jusqu'à la mort de M. Boyd ?—R. Oui.

Q. Alors ?—R. Alors j'ai été nommé ingénieur local.

Q. Quand vous avez remplacé M. Boyd ?—R. Oui.

Q. De sorte que depuis le commencement vous avez été mêlé à ces travaux en votre qualité professionnelle ?—R. Oui.

Q. Quand M. Boyd est-il mort ?—R. Je crois que c'est en 1886.

Q. A-t-il eu la responsabilité du travail jusqu'à sa mort ou y a-t-il eu un interim durant sa maladie ?—R. Non, il a été en charge jusqu'à deux ou trois jours avant sa mort.

Q. Il est mort subitement ?—R. Oui, il est mort subitement.

Q. Parlant du mur de traverse, nous voulons constater quels sont les plans du contrat qui ont été montrés aux soumissionnaires d'après lesquels le contrat a été exécuté ?—R. Je n'ai eu aucune connaissance du contrat qu'après qu'il eût été signé, lorsque toute chose ayant été réglée M. Boyd vint à mon bureau avec les plans. Ce sont là les seuls plans que j'en ai vu jusqu'au moment où nous en avons préparé d'autres au bureau. C'étaient des plans de travaux.

Q. Naturellement il devait y avoir des plans de détails de temps à autre ?—R. Oui, certainement.

Q. Est-ce que les plans marqués du n° 1 au n° 6 sont les plans d'après lesquels le travail a été fait ?—R. Oui, c'était là le projet général.

Q. Ceux-ci (les indiquant) étaient les plans des fondations ?—R. Oui.

Q. Alors de temps à autre vous travailliez les détails et peut-être y faisiez-vous certains légers changements—Où ces plans se trouvent-ils ?—R. Ils doivent être ici quelque part, je les ai envoyés.

Q. Tous les plans indiquant les détails et les changements vous ont été envoyés à vous ?—R. Ils m'ont été envoyés, monsieur ; il y avait quelques légers détails à propos du travail en fer concernant les portes que je n'ai pas envoyés.

Q. Vous étiez l'employé qui transmettiez les plans au comité ?—R. Oui, monsieur.

Q. Alors, nous avons ici, en la possession du comité, ces 6 feuilles, et tous les changements qui y ont été faits ?—R. Vous avez tous les plans dont on s'est servi pour faire l'ouvrage.

Q. Connaissez-vous quelque chose à propos de la confection d'une liste des quantités préparée antérieurement à la demande des soumissions ?—R. Non, je ne sais rien de cela.

Q. Savez-vous si M. Boyd a préparé des listes des quantités et les a comparées avec les soumissions ?—R. Non.

Q. Vous ne lui avez pas aidé à faire ce travail ?—R. Ce travail était déjà tout fait quand il est venu ici.

Q. Il est venu ici et cela a été fait ici ?—R. Oui.

Q. Ne connaissez-vous pas l'existence de certaines quantités estimées avant l'arrivée de M. Boyd, venant à Ottawa évaluer les soumissions ?—R. Non.

Q. Vous n'avez jamais entendu parler de l'existence de pareilles choses ?—R. Jamais.

Q. Subséquemment, avez-vous su si M. Boyd avait fait une liste des quantités en comparant les soumissions ?—R. Non, je ne l'ai pas su, j'ai su que quelqu'un l'avait fait.